

**54^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 13 janvier 2026 – 18 h 00**

L'école Le Domaine Étudiant – 636, rue Principale à Petit-Rocher (N.-B.) E8J 1T7

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue ainsi qu'une bonne année aux membres du Conseil présents et à l'ensemble du public. Elle invite les conseillers, conseillères et membres du personnel à se présenter.

La présidente souligne également la première rencontre officielle de la nouvelle direction générale madame Stéphanie Kerry, officiellement en poste depuis le 1^{er} janvier 2026.

1.1 Minute de silence

Sans objet

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale : Stéphanie Kerry
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Directions des services à la petite enfance : Line Collin

Absence : Richard Gallant (vice-président); Michèle Hébert

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 359, RÉOLUTION 54-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyée par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique
du 13 janvier 2026.**

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La direction de l'école, madame Karine Boudreau, présente le grand projet du modèle pédagogique du Domaine étudiant. Elle souligne qu'elle est à la direction de l'école depuis six ans et que ce projet s'inscrit dans la vision de l'école réimaginée et des finalités du Conseil d'éducation. Elle est accompagnée du président du CPAÉ ainsi que de deux élèves membres du conseil des élèves, afin de partager différents points de vue et rétroactions.

La direction d'école explique que le modèle repose sur le Développement de Compétences Multi-Disciplinaires (DCMD). La journée scolaire est structurée autour d'un enseignement à la fois traditionnel et multidisciplinaire, permettant d'évaluer l'évolution globale de l'élève. Les matières traditionnelles telles que le français, les mathématiques et l'éducation physique demeurent présentes, tandis que les DCMD représentent environ 31 % du temps scolaire et regroupent notamment les sciences et technologies, les sciences humaines, les arts visuels, la musique, l'anglais et des périodes de décroïsonnement. Le projet en est à sa cinquième année, et une récolte de données est prévue afin d'évaluer les retombées et de déterminer les ajustements ou la poursuite du modèle.

Monsieur Pierre-Luc Cool, président du CPAÉ depuis deux ans, prend ensuite la parole. Il mentionne d'emblée vouloir nuancer ses propos, étant lui-même enseignant à l'école Place-des-Jeunes et ayant effectué de la suppléance au Domaine étudiant. Il indique toutefois que les données issues des sondages démontrent un haut taux de satisfaction des parents : 90 % des parents sont satisfaits de la finalité *Apprendre tout au long de sa vie*, 93 % sont satisfaits des occasions offertes dans le cadre de la finalité *Soutenir une vie Saine et Équilibrée* et 90 % sont satisfaits des occasions liées à la finalité *Vivre son Identité communautaire linguistique et culturelle*, ce qui rend difficile de ne pas constater les retombées positives du modèle.

Il souligne que le Domaine étudiant a su trouver un juste équilibre entre les projets, les apprentissages expérientiels et les apprentissages de base, qui demeurent présents dans un format plus traditionnel. À titre personnel, il mentionne que sa fille bénéficie d'occasions, telles que l'improvisation et la chorale, qu'il n'aurait pas pu vivre à son époque. Il ajoute que les stages en entreprise locale, sous forme de mini-stages, représentent un réel cadeau pour les élèves et leurs familles.

Le président du CPAÉ reconnaît toutefois certaines préoccupations que les parents lui ont partagées, notamment en lien avec la lecture des bulletins, particulièrement pour les résultats en sciences et en sciences humaines associés aux DCMD. Certains parents s'interrogent à savoir si ce modèle prépare adéquatement les élèves à un environnement scolaire plus traditionnel au secondaire. Il conclut en soulignant que le modèle n'est pas

parfait pour tous, mais que l'éducation est un travail d'équipe et que le Domaine étudiant démontre une ouverture à l'écoute, à la remise en question et à l'amélioration continue.

Les élèves Laurence et Jasmine, membres du conseil des élèves, partagent ensuite leur expérience. Elles mentionnent que les DCMD les ont aidées à cheminer et à développer leurs compétences, notamment par l'entremise de projets de vie et de carrière et de stages en entreprise. Elles soulignent leur participation à plusieurs projets, dont l'Exposciences. Dans la finalité *Soutenir une vie saine et équilibrée*, elles mentionnent l'existence d'une classe extérieure, la présence de plusieurs intervenants disponibles à l'écoute et l'utilisation d'une boîte confidentielle permettant de déposer des défis ou préoccupations. Dans la finalité *Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle*, elles évoquent le chant de l'hymne national lors des rassemblements, la musique acadienne diffusée à la cafétéria, la reconnaissance des territoires autochtones et la participation à des spectacles locaux. Elles concluent en affirmant avoir été enrichies par leur cheminement au Domaine étudiant.

La direction de l'école conclut la présentation en indiquant que plusieurs objectifs ont été atteints, notamment la mise de l'accent sur les comportements liés à l'apprentissage plutôt que sur la note finale, l'interdisciplinarité, la flexibilité des horaires, les sorties hors des murs de l'école, la personnalisation des apprentissages et la constance dans l'innovation. Elle reconnaît toutefois certaines limites, dont la difficulté à mesurer l'ensemble des apprentissages, la documentation à développer, le temps de préparation requis, l'arrimage avec le bulletin provincial, les enjeux liés aux infrastructures et aux coûts, les défis en matière d'inclusion ainsi que l'importance de maintenir une place centrale pour la littératie et la numératie.

La présidente remercie les intervenants pour la qualité et la clarté des échanges. Elle souligne que les défis en littératie et en numératie sont présents à l'échelle provinciale, tout en mettant en valeur la diversité des parcours offerts, lesquels permettent de susciter l'intérêt des élèves. Elle remercie l'ensemble des participants pour leur engagement et leur implication.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à 4 personnes :

- Si on se fie aux commentaires reçus et à l'école le Domaine étudiant, une chose est claire : la cafétéria du Domaine, serait la meilleure ! C'est donc avec beaucoup de fierté que le Conseil souhaite souligner l'équipe de la **cafétéria du Domaine Étudiant**, sous la direction de **madame Lucie Frenette**. Depuis 22 ans, Lucie veille chaque jour à nourrir plus d'une centaine d'élèves, entourée **de Julie et Carole**. Ensemble, elles forment une équipe solide et dévouée, animée par une mission

simple, mais essentielle : s'assurer que personne n'ait faim. Les dernières années ont apporté leur lot de défis — pandémie, hausses des coûts, nouveaux systèmes, arrivée des petits déjeuners — et chaque fois, l'équipe a répondu avec calme, créativité et des solutions concrètes, sans jamais compromettre la qualité ni l'accessibilité des repas. Variété, saine alimentation, attention au gaspillage et sensibilité aux besoins particuliers des élèves font partie de leur quotidien. Et comment parler de la cafétéria sans mentionner le fameux repas de dinde familial ? En décembre 2025, ce sont 21 dindes préparées avec rigueur... et le sourire, pour rassembler les familles autour d'une tradition bien aimée. Au-delà de l'efficacité et du professionnalisme, c'est surtout leur bonne humeur, leur accueil et leur présence constante qui rendent la cafétéria du Domaine si chaleureuse.

- **Madame Léa Laforest**, ancienne élève du Domaine Étudiant et aujourd'hui en 12^{ème} année à l'École secondaire Nepisiguit. Après avoir représenté fièrement sa région aux Jeux de l'Acadie en improvisation en 2022, alors qu'elle était en 8^{ème} année, Léa a choisi de redonner à son école primaire en s'impliquant comme mini-coach, accompagnée de sa mère, Jannick Boudreau. Depuis, elle porte le programme d'improvisation du Domaine Étudiant avec cœur, rigueur et un esprit à la fois compétitif et profondément inclusif. Au fil des quatre dernières années, ses équipes ont brillé aux Jeux régionaux et aux Jeux de l'Acadie, cumulant pas moins de sept bannières, dont celles de la performance et de l'esprit sportif. Un exploit remarquable, derrière lequel on retrouve l'empreinte indéniable de Léa. Bien au-delà du titre de mini-coach, Léa a assumé un véritable rôle de leader : planification, animation, accompagnement des jeunes et gestion humaine des défis. Elle a aussi généreusement offert des ateliers d'improvisation, partageant sa passion de la scène avec de nombreux élèves. Sa communauté d'école est extrêmement reconnaissante de son engagement, de son leadership et de son dévouement. Léa incarne parfaitement les valeurs de collaboration, de persévérance et de générosité que nous souhaitons voir rayonner dans nos écoles.
- **Madame Sophie Friolet**, qui occupe depuis six ans deux rôles essentiels au Domaine Étudiant : directrice-adjointe et enseignante-ressource. Selon l'école, s'il y a une phrase qui résonne souvent c'est : « Mme Sophie, es-tu disponible ? » — et ceci, parce qu'elle incarne une ressource incontournable pour toute l'équipe. Par sa rigueur, son enthousiasme et son expertise, elle soutient la direction, supervise, et surtout, elle guide avec brio l'équipe de services intégrés, les assistantes en éducation et les enseignants d'appui, toujours avec professionnalisme et une profonde humanité. Spécialiste du comportement et de l'inclusion, Sophie est LA référence pour les dossiers complexes. Elle est une alliée précieuse pour les élèves, mais aussi pour les familles. Comme l'ont si bien exprimé des parents, sa grande écoute, sa douceur, sa clarté et son engagement constant font une réelle différence : grâce à elle, ils se sentent compris, soutenus et en confiance. Sophie se dévoue chaque jour pour que chaque élève ait sa place à l'école, même lorsque le chemin est plus exigeant. Elle célèbre les réussites, brise les barrières quand il le faut et ne recule jamais lorsqu'il est temps de défendre les ressources nécessaires à l'apprentissage et à l'autonomie. Par son cœur, sa constance et sa détermination, Sophie transforme le quotidien de son école.

- **Monsieur Steve Boudreau**, concierge II à l'école Le Domaine Étudiant depuis maintenant cinq ans. Steve se distingue par son souci constant du travail bien fait, son attention à la sécurité et la qualité irréprochable de l'entretien de l'école. Chaque jour, il répond à de nombreuses demandes tout en accomplissant sa routine avec rigueur et efficacité. Proactif, il anticipe les besoins du bâtiment, assure des suivis serrés et impressionne par la qualité de ses inspections et de ses procédures. Toujours prêt à aider, Steve propose des solutions concrètes et innovantes. Il pense autrement, et ses idées contribuent directement à améliorer la sécurité et la propreté de notre milieu. Leader naturel, il accompagne avec patience et disponibilité les nouveaux concierges et soutient l'équipe en place, tout en maintenant une communication franche et constructive avec la direction. Son sens de l'organisation et la constance de ses suivis font toute la différence. Et quand Steve n'est pas là... toute l'école le ressent. Son rôle est tout simplement essentiel au bon fonctionnement et au bien-être de sa communauté scolaire.

Le Conseil d'éducation tient à féliciter chaleureusement chacune et chacun des récipiendaires et à leur exprimer sa profonde reconnaissance pour l'impact réel et durable qu'ils ont au sein de leur communauté scolaire.

Par leur engagement soutenu, leur professionnalisme et leur générosité, ces personnes font bien plus que remplir un rôle : elles transforment le quotidien de l'école. Qu'il s'agisse de soutenir les élèves avec humanité et détermination, de créer des milieux sécuritaires et accueillants, de faire rayonner les arts et l'esprit d'équipe, ou encore de faire preuve d'un leadership inspirant, chacune et chacun contribue à bâtir une école où chaque élève peut apprendre, s'épanouir et trouver sa place.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 Académie des élus

La présidente informe les membres du Conseil que l'Académie des élus se déroulera le 26, 27 et 28 juin prochain au Centre Maillet à Saint-Basile en même temps que les Jeux de l'Acadie se déroulant dans la région d'Edmundston. La présidente précise qu'un bloc de chambre a été réservé à l'attention des conseillers et conseillères élus.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 Demande AFPNB – adhésion pour les CPAÉ

MOTION 360, RÉOLUTION 54-7.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par la conseillère Maltais**

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE assume les frais d'adhésion à l'AFPNB pour l'année 2025-2026 au coût de 825 \$ pour les CPAÉ de nos 33 écoles.

Adopté

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 9 décembre 2025

MOTION 361, RÉOLUTION 54-8.1

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 9 décembre 2025.

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nominations

La direction générale annonce les récentes nominations au sein du DSFNE :

- **Madame Shannon Haché** au poste de Direction des services de soutien à l'apprentissage en intérim. Madame Haché était à Direction adjointe des services de soutien à l'apprentissage depuis le 18 août 2025 en remplacement, elle vient d'être nommée par intérim. Son expertise et sa connaissance du milieu constituent des atouts précieux pour l'équipe.
- **Madame Katia Després-Roussel** au poste de direction par intérim de l'école Le Carrefour Étudiant depuis le 5 janvier 2026 jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

9.2 Rapport de vérification de la direction générale

La direction générale présente le secteur de la petite enfance et précise que madame Line Collin, directrice de la petite enfance, est présente à la rencontre afin d'appuyer la présentation. Elle indique que madame Collin œuvre sous la supervision de la direction générale.

La direction générale présente l'organigramme du secteur de la petite enfance, lequel se compose notamment de la direction adjointe de la petite enfance, qui chapeaute les services d'orthophonie, incluant le programme *Parle-moi*, ainsi que les volets de l'actualisation linguistique, de la transition scolaire et de la pédagogie.

La direction générale souligne que le secteur est à l'origine de nombreux projets porteurs. Bien que le rapport ait déjà été présenté dans un format plus traditionnel, il a été choisi cette fois-ci de l'aborder sous un nouvel angle, soit celui de la mise en valeur des projets initiés par le secteur de la petite enfance.

Il est mentionné que l'équipe travaille en étroite collaboration avec le district scolaire afin que les finalités du Conseil soient intégrées et vécues au sein des services de garde.

Plus de 200 projets ont ainsi pris vie dans les dernières années au sein des garderies éducatives.

Grâce à une équipe désormais complète, le secteur de l'orthophonie a pu faire avancer des projets porteurs, notamment l'uniformisation des activités de transition vers la maternelle. En effet, le projet de transition scolaire, dont le succès a mené le MEDPE à étendre le programme à l'ensemble de la province, avec la conception du guide *Processus de transition vers la maternelle*.

La direction générale rapporte une augmentation de 15 % des inscriptions en maternelle, passant de 499 élèves en 2025-2026 à 563 élèves projetés pour l'année scolaire 2026-2027.

Un soutien supplémentaire est offert aux « garderies ciblées ». Ce soutien comprend l'intervention d'une orthophoniste et d'une agente pédagogique, une échelle de cheminement a été développée pour appuyer leurs interventions. L'objectif est de soutenir les garderies nourricières associées à des écoles présentant des défis en littératie et en numératie.

La direction générale rappelle que le MEDPE a la responsabilité de vérifier que le curriculum éducatif francophone est appliqué dans les garderies. À cet effet, une évaluation est réalisée annuellement.

Il est également fait mention du service d'appui à l'inclusion, lequel permet d'offrir un soutien individualisé ou partagé aux enfants ayant des besoins particuliers. Ce service est comparable à celui des assistantes en éducation dans les écoles. Une augmentation des besoins en soutien individualisé est observée, ce qui laisse présumer que les futures cohortes d'élèves auront également des besoins accrus en accompagnement lors de leur entrée à l'école. À cet égard, des formations et des ressources pédagogiques pratiques ont été développées conjointement par les trois districts scolaires francophones.

La direction de la petite enfance présente ensuite le projet de la boîte de comptines et de chansons. Il est constaté que, pour diverses raisons, plusieurs garderies ne connaissent plus les chansons et les airs traditionnels, bien que ceux-ci jouent un rôle important dans le développement du langage. Un petit fascicule a été créé afin d'expliquer l'importance de chanter, accompagné de codes QR donnant accès aux airs des chansons. Du modelage et du coaching sont également offerts aux garderies. Chaque chanson est associée à une fiche permettant à l'enfant de tirer une carte et de choisir une chanson à chanter avec son éducatrice. Un nombre suffisant de boîtes a été produit afin d'en offrir à toutes les classes de maternelle, en plus d'une boîte par bibliothèque pour l'emprunt. Le MEDPE prévoit intégrer cet outil au programme pédagogique. Le dépliant avec les chansons et les codes QR est également offert sans la boîte dans d'autres contextes.

La direction générale souligne qu'il y a actuellement beaucoup d'actions et d'initiatives du côté de la petite enfance. Les services d'une consultante ont été retenus afin de dresser un état des lieux du secteur et de mieux définir ses forces et ses défis. Un travail

soutenu est réalisé entre le DSFNE et le secteur de la petite enfance, notamment en lien avec la transition scolaire.

Parmi les éléments à considérer, le secteur de la petite enfance identifie l'adaptation à la diversité culturelle et linguistique ainsi qu'une vigilance accrue concernant l'usage des écrans.

En période de questions, la présidente s'informe de la présence de cas où des garderies francophones seraient rachetées par des anglophones. La direction de la petite enfance répond qu'une attention particulière est portée à cette question, mais qu'il n'y a pas de préoccupations à ce sujet dans les régions du Conseil pour le moment.

La conseillère Mallais Comeau soulève ensuite une préoccupation concernant le manque de places en garderie pour les enfants de 0 à 2 ans. La direction de la petite enfance précise que l'ouverture de nouvelles garderies dépend de la volonté des personnes à en ouvrir. Elle indique que, dans la région, il existe encore des places désignées, mais qu'il n'y a pas suffisamment de personnes intéressées à ouvrir des garderies. Elle invite également à faire preuve de prudence face à certaines informations véhiculées dans les médias, en précisant qu'aucune demande n'a été refusée dans les régions du Conseil. Elle rappelle enfin que 70 % des enfants francophones ont accès à une place en garderie, comparativement à 30 % du côté anglophone, ce qui explique un besoin plus important dans le réseau anglophone.

MOTION 362, RÉOLUTION 54-9.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la direction générale portant sur le secteur de la petite enfance, tel que présentée par la direction générale.

Adopté

9.3 Ajustement au rapport de vérification de la direction générale du 17 septembre 2025 – Remplacement d'urgence de la direction générale

Le directeur des services administratifs et financiers sort de la réunion publique étant en conflit d'intérêts avec le point 9.3 (20h23).

Chaque année, la direction générale recommande au Conseil le nom de la personne désignée pour la remplacer en cas d'absence de courte ou de longue durée, ou encore dans l'attente d'une nomination officielle.

Habituellement, en raison de la formation requise, de l'expérience et des connaissances nécessaires pour assumer cette responsabilité, cette désignation se fait parmi les postes de directions exécutives à l'apprentissage ou de direction des services de soutien à l'apprentissage.

Or, pour l'année en cours, et en raison de concours de circonstances exceptionnels, la direction générale informe le Conseil que la personne initialement désignée ne sera pas en mesure d'assumer ce rôle advenant une absence de la direction générale. Par ailleurs, bien que d'autres membres de l'équipe de gestion détiennent les compétences nécessaires, leur récente entrée en fonction ne permet pas, à ce stade-ci, de justifier leur désignation à titre de direction générale suppléante.

Dans ce contexte particulier, il est proposé, à titre exceptionnel, et transitoire, de désigner le *directeur des services administratifs et financiers* pour assurer le remplacement de la direction générale lors d'absences de courte durée, soit d'un mois ou moins. Pour les aspects pédagogiques liés à la fonction, celui-ci sera étroitement épaulé par les directions exécutives à l'apprentissage ainsi que par la direction des services de soutien à l'apprentissage. Pour l'ensemble des autres responsabilités, il agit déjà comme un partenaire stratégique et un véritable bras droit de la direction générale, ce qui assure une continuité efficace des opérations.

Le Conseil s'interroge sur la légalité de déroger à la règle de détenir certains diplômes pour être autorisé à remplacer la direction générale. À ceci, la directrice générale assure que pour une absence de courte durée, le Conseil est conforme avec les directives tant qu'il respecte son processus de nomination d'une direction générale par intérim, advenant une absence plus longue ou définitive de la direction générale.

MOTION 363, RÉOLUTION 54-9.3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé l'ajustement apporté au point relatif au remplacement d'urgence de la direction générale, tel que présenté dans le rapport de vérification entériné le 17 septembre dernier par le CEDSFNE.

Adopté

Le directeur des services administratifs et financiers réintègre la réunion publique (20h28).

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 31 décembre 2025

La conseillère Mallais Comeau détaille que sur un budget total de 220 000 \$, le CED totalise des dépenses de 153 554 \$ en date du 31 décembre 2025, présentant un solde de 66 446 \$.

Le Conseil demande un suivi sur le décaissement des bourses du CED de l'année 2024-2025. La conseillère exécutive précise que les lettres et courriels ont été envoyés, mais qu'elle n'a reçu pour le moment qu'une seule preuve d'inscription permettant le décaissement d'une bourse sur sept.

10.1.2 Comité jeunesse

Sans objet

10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1 Rapport du comité des politiques

10.1.3.1.1 Politique 1.4 – Code de conduite des membres

Le conseiller Robichaud lit les changements apportés à la politique 1.4.

MOTION 364, RÉOLUTION 54-10.1.3.1.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Ouellette

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 1.4 « Code de conduite des membres ».

Adopté

10.1.3.1.2 Politique 1.5 – Principes et mandats des comités du Conseil

Le conseiller Robichaud lit les changements apportés à la politique 1.5

MOTION 365, RÉOLUTION 54-10.1.3.1.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Morais

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 1.5 « Principes et mandats des comités du Conseil ».

Adopté

10.1.3.1.3 Politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller au CED

Le conseiller Robichaud lit les changements apportés à la politique 1.9

MOTION 366, RÉOLUTION 54-10.1.3.1.3

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 1.9 « Mandat de l'élève conseiller au CED ».

Adopté

10.1.3.1.4 Politique 3.4 – Gestion des activités financières

Le conseiller Robichaud lit les changements apportés à la politique 3.4.

MOTION 367, RÉOLUTION 54-10.1.3.1.4

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 3.4 « Gestion des activités financières ».

Adopté

10.1.3.1.5 Politique 3.8 – Transport des élèves

Le conseiller Robichaud lit les changements apportés à la politique 3.8

MOTION 368, RÉOLUTION 54-10.1.3.1.5

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement proposé par le comité à la politique 3.8 « Transport des élèves ».

Adopté

10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.2.1 Politique 2.3 – Imputabilité de la direction générale

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2.2 Politique 2.4 – Vérification du rendement de la direction générale

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.4 Comité d'évaluation de la direction générale

MOTION 369, RÉOLUTION 54-10.1.4

La conseillère Maltais propose

Appuyée par le conseiller Comeau

QUE les recommandations du comité relatives au rendement de la direction générale soient acceptées telles que présentées lors de la réunion à huis clos du 4 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que l'ensemble des membres du Conseil a bien reçu son rapport.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre de la ministre – Surplus bien scolaire Académie Assomption

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre de l'AFPNB – Demande d'adhésion des écoles du DSFNE

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre de la ministre – Transfert d'une parcelle de terrain – Le Tremplin

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.4 Lettre de la ministre – Transfert d'une parcelle de terrain – Le Tournesol

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.5 Lettre de la ministre – Transfert d'une parcelle de terrain – Le Carrefour Étudiant

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

Les membres présents soulignent que la réunion s'est déroulée de façon très satisfaisante. Ils mentionnent avoir particulièrement apprécié la présentation du CPAÉ ainsi que les comptines du secteur de la petite enfance. Les membres remercient également les deux personnes du public pour leur présence jusqu'à la fin de la rencontre. Certains indiquent avoir beaucoup aimé le moment des honneurs au mérite. De façon générale, les commentaires recueillis démontrent une appréciation positive du déroulement de la réunion, du rapport de vérification de la direction générale ainsi que de la reconnaissance accordée lors des honneurs au mérite.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

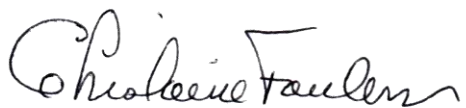
La direction d'école s'interroge sur la raison de l'ajout du paragraphe autorisant l'accès au transport scolaire dans certains cas lors de demande de transfert d'élève hors zone (politique 3.8).

La présidente précise que le Conseil souhaite respecter la politique de transfert d'élève hors zone.

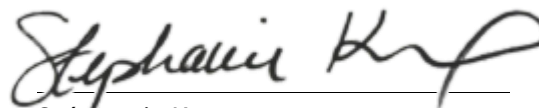
La direction d'école interroge si beaucoup d'écoles au sein du DSFNE réunissent les quatre critères nécessaires à l'accès au transport scolaire dans le cas d'un hors zone. Le directeur des services administratifs et financiers répond qu'aucune école à ce jour ne réunit ces quatre critères.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la réunion à 20h53.



Ghislaine Foulem
Présidente



Stéphanie Kerry
Directrice générale et secrétaire du
Conseil